

MICHEL MARTIN-PRÉVEL

# DIVORCÉS, AIMER ENCORE

DES CHEMINS D'ESPÉRANCE

*Préface de Denis Sonet*



Éditions des Béatitudes

## INTRODUCTION

---

« Il faut se ressembler un peu pour se comprendre,  
mais il faut être un peu différent pour s'aimer<sup>1</sup>. »

(Paul Géraldy)

**L**e fléau du divorce, que personne n'a souhaité, mais qui, comme une nouvelle peste, entraîne son cortège de malheurs, s'accompagne de dépressions et de déceptions profondes chez les époux et de blessures très sérieuses chez les enfants. Dieu serait-il indifférent et se détournerait-il de ses enfants affectés si lourdement par cette plaie, lui qui veut sauver toute l'humanité ? Pourrait-il oublier surtout ceux qui souffrent, ceux qui connaissent l'échec ? Où est ce chemin si difficile à trouver pour rester dans la grâce du baptême et répondre à la vocation de sainteté qui concerne chacun, quelle que soit la situation où il se trouve ? Dieu serait-il impuissant à indiquer une voie de bonheur aux divorcés, lui qui de tout mal peut tirer un bien ? Sa Parole, avant celle de l'Église, peut-elle éclairer leurs routes ?

---

1. *L'Amour*, Hachette, Notes et Maximes, 1946, p. 8.

Comment comprendre les invitations de l'Église les concernant et que Jean-Paul II détaillait dans l'exhortation apostolique *Familiaris Consortio*, aux paragraphes 83 et 84 ?

Je ne veux pas croire qu'il faille se résoudre à accepter, comme une fatalité, une solution médiocre pour ces problèmes difficiles. Le psalmiste nous rappelle :

« *Amour et Vérité se rencontrent,  
Justice et Paix s'embrassent*<sup>2</sup>. » (Ps 85, 11)

La vérité peut apporter beaucoup à l'amour (elle est souvent bien absente) et la justice est capable d'amener la paix.

Pouvons-nous entendre ce que Jésus pensait du divorce ? Lui qui a de fait beaucoup pardonné, mais a demandé aussi beaucoup à ses disciples. Quand on souffre d'un amour conjugal blessé, détruit ou défiguré, sommes-nous dispensés d'aller à l'essentiel, qui est de vivre du seul amour qui concerne la personne humaine dans sa globalité, l'*agapé* (amour de don parfait), sur lequel Dieu a fait reposer tellement d'espoir ? La radicalité est-elle réservée à des chrétiens parfaits ? L'Évangile reste-t-il une utopie, quand il parle de l'amour des ennemis et du pardon donné à ceux qui nous ont offensés ?

Je demande pardon à l'avance aux divorcés qui seraient blessés à nouveau par les approches de ce livre, parce que je sais que je touche à des points très importants de leur vie et aussi de leur avenir. Je crois, pour l'avoir vérifié auprès de ceux, nombreux, qui témoignent dans les diverses situations de l'équilibre qu'ils ont trouvé, que le Seigneur a une solution de miséricorde tout autant que d'exigence pour les établir dans la foi, l'espérance et la charité, qui demeurent les trois vertus fondamentales de la vie avec Dieu.

Ne faut-il pas chercher des issues par le haut ?

---

2. Les citations sont tirées de la Bible de Jérusalem, Cerf, 1975.

## 1. Le divorce banalisé

A-t-on vraiment pris la mesure de la défiance à l'égard du mariage, surtout celle qui se répand dans les générations les plus jeunes ? A-t-on assez révélé sa très grande instabilité dans les pays riches, et de plus en plus dans les autres ? D'un divorce pour dix mariages en 1965, nous sommes rendus à plus de 40 % dans la plupart des pays européens ou l'Amérique du Nord<sup>3</sup>. Cette fragilité du lien ne se constate pas seulement chez les couples jeunes ; elle peut être décalée dans le temps chez les couples mûrs qui divorcent quand les enfants sont devenus grands. Cette mentalité ambiante d'un « démariage », qui aurait autant de droit que le mariage, rejaillit en affaiblissant l'institution et la force du lien conjugal. Il faut bien prendre acte du remplacement du mariage par d'autres formes de vie à deux : amour libre étudiantin, concubinage des jeunes adultes ou des séparés tardifs, PACS en France et ses équivalents dans d'autres pays, conçu à l'origine pour des homosexuels (revenu à 6 % des pacsés en 2008) et devenu un contrat allégé, un sous-mariage moins engageant, et de plus en plus un avant-mariage<sup>4</sup>.

L'instabilité du lien conjugal tient à deux évolutions dans notre société :

– Premièrement, si la vie à deux veut bien se concevoir encore comme un contrat, celui-ci est vu aujourd'hui comme un contrat à durée déterminée, à cause du craquement d'une société qui a perdu ses repères éthiques et qui connaît trop de changements, engendrant la précarité des engagements. Sur quoi s'engager si tout change ?

---

3. 50 % en Finlande, 45 % en France, 41 % en Allemagne... Le pic des divorces se retrouve de façon constante dans le temps autour de 4 ans de mariage. Chiffres INED 2009.

4. La grande majorité des pacsés se lie ainsi par peur des obligations du mariage et par peur du divorce ! Beaucoup de ceux qui dissolvent leur PACS après un certain temps le font pour se marier !

– Deuxièmement, si la vie à deux ne repose que sur l’amour, celui-ci étant par nature fragile et très souvent mal compris, objet de mirages<sup>5</sup>, comment rester ensemble s’il n’existe plus ? On s’aime pour vivre ensemble. On ne s’aime plus, pourquoi rester ensemble ?

Le divorce lui-même change de circonstances. Prononcé dans un climat de torts à prouver et souvent demandé par le mari au siècle précédent, il est maintenant demandé par consentement mutuel et de plus en plus par la femme, dans trois cas sur quatre maintenant en France, car elle est devenue autonome économiquement. Malgré la bonne volonté des législateurs pour adoucir les procédures, tout de même 45 % des divorces sont encore prononcés pour faute et 65 % restent conflictuels. De plus, 65 % des divorces prononcés concernent des enfants<sup>6</sup>.

## 2. Et la famille ?

Les conséquences sur la famille se retrouvent dans le fait massif que les unions sont aujourd’hui de moins en moins fondées sur le mariage, avec plus de la moitié des enfants qui naissent hors mariage. On assiste à une inversion où c’est la famille qui tend à légitimer le mariage, quand on se marie de plus en plus après avoir eu des enfants. Il faut intégrer également les « nouveaux modèles » que sont les familles monoparentales, homosexuelles, recomposées et peut-être bientôt à trois adultes (deux hommes et une femme ou un homme et deux femmes comme aux Pays-Bas).

---

5. Xavier Lacroix, *Les mirages de l’amour*, Bayard-Centurion, 1998, 285 p.

6. Plus de 2 millions d’enfants sont séparés de leur père, 84 % des « enfants du divorce » sont avec leur mère.

Certes, il se vit « beaucoup de générosité dans ces familles patchwork<sup>7</sup> », comme le cardinal Schönborn appelle les familles recomposées, et elles sont dignes de recevoir toute notre attention quand elles se créent dans la volonté de redonner à des enfants un vrai cadre familial réparateur. Ce qui ne conforte pas pour autant leur pérennité, quand on constate qu'elles sont encore plus fragiles que les autres et qu'elles obéissent souvent au désir des parents plus qu'aux enfants eux-mêmes.

### 3. Recommencer à aimer ?

Devant ces phénomènes de société, le relativisme ambiant pousse à s'habituer aux séparations conjugales, sans prendre la mesure des souffrances, des difficultés financières, économiques, psychologiques et spirituelles qu'elles engendrent. C'est toute une anthropologie familiale qui se trouve atteinte, avec les conditions du bonheur qui seraient à revoir.

L'objet de ce livre est d'aider des divorcés, qui se trouvent dans n'importe quelle situation, à retrouver leur vocation humaine à l'amour, après avoir connu un échec conjugal ; une vocation à la vie, après une séparation si meurtrière pour l'âme. Il s'agit de se reconstruire par rapport au conjoint, aux enfants et à l'entourage. Mais beaucoup de livres à connotation psychologique<sup>8</sup> parlent de cette reconstruction en termes de refaire sa vie avec un autre partenaire, de tourner la page, de régler une sale affaire avec un « bon divorce indolore », bien qu'elle soit encore écrite

---

7. Card. Christoph Schönborn, *La joie d'être prêtre*, Ed. des Béatitudes, 2009, p. 93.

8. Par exemple : Patrick Estrade, *Revivre après une séparation*, Alpen Editions, 2007, 61 p. ou Yves Le Corre, *Divorcer sans se détruire*, Ed. de l'Atelier, 190 p.

avec une encre qui ne peut sécher. Ces livres parlent trop rarement des enfants, du conjoint abandonné ou quitté, et quasiment jamais du pardon !

Quand on est divorcé et que l'on souffre d'une situation où l'amour n'a pas marché, où l'on s'est séparé après avoir tout essayé, comment retrouver une vocation à l'amour, quand celui-ci se conçoit comme un fondement du bonheur ? Se précipiter dans une nouvelle relation pour un autre amour, réparateur du premier ? Pas si simple ! Aimer de nouveau et autrement celui qui m'a blessé, comme on doit aimer un ennemi ? L'Évangile qui nous parle de l'amour des ennemis est-il vraiment possible ? Aimer celui avec qui on a établi une nouvelle relation conjugale sans considération des autres – le premier conjoint et les enfants – peut-il donner la paix et une conscience droite ?

Quel paradoxe inconcevable que séparé ou divorcé et vivant avec la foi chrétienne, on doive continuer à aimer l'autre devenu absent ! Est-ce une illusion, une contre-réalité, une utopie inaccessible à notre faiblesse humaine ? Il faut déjà remarquer que la réalité de l'amour n'est pas toujours concrète, car l'amour conjugal n'est pas fait que de l'*éros*. Il emprunte à Dieu l'*agapé* pour le conforter par les forces de l'esprit<sup>9</sup>, et ce déjà en dehors du sacrement. Être humain de chair et d'esprit, le divorcé n'est pas condamné à satisfaire automatiquement la chair en se remarquant.

Aimer malgré la souffrance, celle d'avant la séparation ou celle d'après, cela se réalise dans le cœur de combien d'êtres humains ! En effet, souffrir et aimer sont liés, comme pour la femme en couches. C'est le propre de la vision chrétienne que d'affirmer que l'amour a poussé le Sauveur à accepter la souffrance et à l'offrir. Non pas à souffrir pour aimer mieux à la façon janséniste, mais aimer

---

9. Le pape Benoît XVI a commencé son pontificat avec une encyclique, *Deus caritas est*, très éclairante sur la nature de l'amour. Nous y reviendrons.

mieux malgré la souffrance. La relation conjugale dans une vision réaliste de l'amour humain est fondée sur la croix, en tant que source de fécondité.

Aimer à l'envers du monde fait que les divorcés, d'amis devenant d'ordinaire ennemis, se mettent à suivre l'Évangile qui nous parle d'aimer son ennemi :

*« Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi ; eh bien ! moi je vous dis, aimez vos ennemis et priez pour vos persécuteurs, afin de devenir fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait se lever son soleil sur les méchants et sur les bons. » (Mt 5, 43-45)*

La raison d'aimer autrement tient à ce que l'amour du Père poursuit toujours le conjoint parti. Il y a même une perfection plus grande à aimer quelqu'un qui ne nous aime plus. Aimer n'est pas d'abord répondre à un amour. On entend dire : « Notre relation est morte ! » Or, elle vit toujours en Dieu. « Alors, mieux vaut ne pas se marier à l'Église ! » On peut vivre un amour conjugal moins exigeant, il sera moins durable et plus fragile. Les disciples avaient déjà eu cette réaction :

*« Si telle est la condition de l'homme, il n'est pas expédient de se marier. » (Mt 19, 10)*

#### **4. Quels moyens de salut pour les divorcés ?**

Alors, les divorcés qui se sentent mal aimés du fait de cette béance dans leur cœur et de cette exigence qui semble les écraser au lieu de les relever, qu'ont-ils à leur portée pour mener leur vie autour de l'amour, du bonheur, de la paix et finalement de la sainteté, pour laquelle tout baptisé reçoit un appel ? Blessés de l'amour ou ayant connu l'échec de l'amour, sont-ils condamnés à ne plus aimer, comme je



l'entends si souvent ? Des chemins existent, dont l'entrée se cache encore dans le maquis des idées toutes faites, des solutions immédiates ou faciles, fuite ou oubli, qui ne peuvent satisfaire à long terme.

« Il est donc clair pour tous que chacun des fidèles, peu importe son état ou son rang, est appelé à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité<sup>10</sup>. »

Je suis convaincu que les divorcés, qui interrogent beaucoup l'Église en ces temps-ci, sont les instruments inconscients d'un renouveau du mariage, de l'eucharistie, de la réconciliation et finalement du baptême, comme nous le verrons. Les moyens de salut sont prioritairement, pour un chrétien, les sacrements dont le Christ a pourvu son Église. Trois d'entre eux sont très atteints par le drame des remariages : l'eucharistie, la réconciliation, le mariage. Mais tous les sacrements ne sont pas absolument indispensables, hormis le baptême qui revêt une importance particulière par rapport au salut<sup>11</sup>.

## 5. Un parcours long, mais sûr

Ce n'est pas en un jour que l'épreuve du divorce et de ses conséquences trouve des solutions. Un chemin de deuil, de transformations progressives, d'accompagnement patient se déroule devant les divorcés, quelles que soient leurs situations.

C'est pourquoi nous regarderons d'abord les divorcés comme des baptisés appelés à accomplir parfaitement

---

10. Concile Vatican II, *Lumen Gentium* 40.

11. Jacques Nourrissat, prêtre du diocèse de Dijon depuis 1943, accompagne des fidèles divorcés, remariés ou non, depuis 40 ans. Il a particulièrement mis en valeur cette pastorale de renouveau du baptême pour ces fidèles. Son expérience est relatée dans le livre *Fidèles jusqu'à l'audace, Divorcés remariés : un chemin nouveau dans l'Église*, Salvator, 2008.

leur baptême, dans les états divers et nombreux où ils se trouvent.

Leur blessure est suffisamment importante pour que l'on ne passe pas à côté, et si beaucoup d'entre eux répugnent à se rappeler les blessures du passé, et on les comprend parfaitement, leur guérison provoque néanmoins une telle libération – je l'ai constaté si souvent dans les retraites que j'anime pour les divorcés – que s'en passer alourdit terriblement leur chemin.

Un autre sacrement, celui du pardon, participe à la guérison de ceux qui se séparent et pour les divorcés engagés dans une nouvelle union, la miséricorde et la réconciliation dégagent la conscience. Pardonner, c'est toujours aimer !

Puis la pensée du Seigneur dans ce qu'il enseigne dans l'Évangile nous intéresse toujours et tant de choses ont été dites sur la sentence du Seigneur qui condamne le divorce, qu'il faut bien faire l'état des lieux des commentaires qui sont nombreux sur cette parole de Dieu, pour grandir dans la vérité.

Ensuite, la fidélité doit nous interpeller aujourd'hui, reflet de la fidélité divine qui fonde l'indissolubilité du mariage. Est-ce un fardeau ou une force pour le divorcé ?

L'Eucharistie, qui focalise l'attention des divorcés remariés, est bien au cœur de la réalité du mariage. Mais vivre de l'Eucharistie revêt plusieurs modalités.

Par ailleurs, fruits du mariage et non les moindres, les enfants sont les premiers concernés par le divorce. Une attitude juste à leur égard devient urgente à promouvoir. Comment assurer leur développement et leur transmettre des valeurs compatibles avec leur propre blessure ? Recomposer des familles, mais à quel prix ? Élever des enfants comme parent seul en s'appuyant sur qui ? La vie pousse à aller de l'avant et la révélation chrétienne a tant de choses à dire sur tous ces sujets.

## 6. Toujours aimer

Parce que le divorcé seul est appelé à aimer le conjoint absent, resté seul, il est appelé à un amour transcédé. S'il est divorcé et remarié, il est appelé à un amour plus grand, et à vivre du même amour que celui de son sacrement premier, tourné vers l'autre avec qui il vit<sup>12</sup>. De même pour des divorcés remariés qui choisissent la continence, ils sont appelés à un amour transcédé en amour chaste et continent, *agapé* des frères et sœurs.

Née dans l'échec de l'amour, dans une blessure de l'amour, la situation du divorcé, resté fidèle ou pas, ne quitte pas les lois de l'amour, dans la mesure où il sait et doit se situer sur un autre plan, chrétien celui-là, de l'*agapé* : fidélité au conjoint parti ou amitié avec le nouveau partenaire dans le respect de la première union. Utopique ou possible dans la grâce de Dieu ? Justement reçue dans le sacrement du mariage, cette grâce est donnée une seule fois, mais fortement, par le caractère d'indissolubilité du sacrement, pour assurer la possibilité d'une telle folie.

Comment mettre la barre haute et ne pas exclure ceux qui n'y arrivent pas, car nous ne vivons pas qu'avec des idées, mais avec des personnes concrètes, fragiles et pauvres ? C'est là tout l'enjeu de la pastorale des divorcés. Accueillir sans cacher la vérité, faire miséricorde et accompagner vers un supplément d'amour et de sainteté. Vivre pas à pas, parfois, pour réaliser un peu plus tard le grand dessein du Père sur les hommes : aimer dès ici-bas pour aimer un jour éternellement.

« *Amour et vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent.* »  
(Ps 84, 11)

---

12. Alain Mattheeuws va même jusqu'à dire que le divorcé remarié vit du sacrement premier dans la deuxième union, en reconnaissant que son épouse (la première) se retrouve dans la seconde et que « Dieu, lui, reste fidèle à l'engagement du premier et unique sacrement », in *La théologie du sacrement du mariage dans la pastorale des fidèles divorcés remariés*, conférence du 15 janvier 2007, citée dans *Fidèles jusqu'à l'audace*, Salvator, 2008, p. 107.